

Arrêté

Fixant la composition du jury prévu à l'article 8 du décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés par la voie contractuelle dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant disposition statutaires relatives à la fonction publique d'état.

La Directrice de l'Institut National Universitaire Champollion,

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état ;

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements BOE, au titre de l'année 2025 ;

DECIDE:

<u>Article unique</u>: Sont nommés membres de la commission de recrutement de Technicien dans la branche d'activité professionnel F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs) emploi-type technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, au titre de l'année 2025, dans l'académie de Toulouse.

Madame Laure SUDRE, contractuelle catégorie A, Institut National Universitaire Champollion Madame Drifa ALBOUY, contractuelle catégorie B, Institut National Universitaire Champollion Madame Florence LUNARDI, conservatrice générale des bibliothèques, Institut National Universitaire Champollion

Fait à Albi, le 09 juin 2025

Christelle FARENC

La Directrice